



Chers membres et amis des mouvements européens de la FIMARC

Au nom des coordinateurs européens, je suis heureux de vous présenter cette newsletter de la FIMARC Europe.

Notre projet ProRurE évolue très bien. Merci à vous tous, qui êtes impliqués et engagés.

J'attends avec impatience l'assemblée mondiale de la FIMARC l'an prochain au Sénégal. Avant cela, il y a beaucoup à faire. Je vous propose de réfléchir dès maintenant à la prochaine équipe de coordination européenne et aux délégués européens au Comité exécutif de la FIMARC. Veuillez chercher des candidats dans vos mouvements prêts à s'investir pour la FIMARC. Nous avons également besoin d'idées créatives, pour définir comment, en tant que mouvements européens, nous pouvons contribuer de différentes manières au financement de l'assemblée mondiale. Je serais heureux, que vous discutiez de ces articles dans vos réunions et vos mouvements et que vous nous transmettiez vos idées et vos propositions.

Tirez profit de cette newsletter. Que Dieu vous bénisse, votre mouvement et toutes vos activités.

Wolfgang Scharl, Président de la FIMARC mondiale

La FIMARC et l'élaboration d'une déclaration de l'ONU en faveur des droits des paysans

La FIMARC est engagée au sein du groupe de travail du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies dans l'élaboration d'une déclaration sur « les droits des paysans et autres personnes travaillant en milieu rural ». Le premier semestre 2017 a été marqué par plusieurs événements et avancées dans cette démarche.

Un congrès international a rassemblé en mars à Schwäbisch Hall (Allemagne) 500 personnes dont plus d'une centaine de responsables paysans du monde entier sur le thème « les droits universels des paysans ». Wolfgang Scharl et George Fernandez représentaient la FIMARC, partenaire de ce congrès avec le KLB, notre mouvement allemand. Un temps fort de sensibilisation vers nos pays européens, dont les gouvernements sont encore réservés sur cette déclaration.

Lors de son Assemblée Générale au mois de mai, le KLB allemand a voté une déclaration souhaitant l'adoption d'une déclaration des droits des paysans par les Nations Unies et manifestant son soutien à l'engagement de son groupe de travail auprès du gouvernement allemand et de l'Union Européenne.

Dans ce même mois de mai, la 4^e session du groupe de

travail intergouvernemental sur la déclaration des droits des paysans à Genève a été marquée par une avancée consensuelle sur la nouvelle version du texte et laisse espérer une rédaction finale en 2018 en vue d'une soumission aux instances des Nations Unies et de son adoption fin 2018. Au plan européen, ce projet est soutenu par la Suisse, tandis que le pays porte-parole de l'Union Européenne a indiqué ses réserves sur la rédaction actuelle.

Dans la phase présente, nos mouvements sont incités à faire connaître à leurs gouvernements leur intérêt pour les démarches engagées. Une telle déclaration, même non contraignante, peut être une référence et un outil pour nos mouvements dans une période où nous sommes amenés à redéfinir les modes de production de l'agriculture et de maintien d'une société capable de bien vivre en milieu rural.

Adresse permettant l'accès au texte actuel de la déclaration :

<http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RuralAreas/Pages/4thSession.aspx>



Lors de la 4^e session du groupe de travail du Conseil des Droits de l'Homme, Wolfgang Scharl, Gaby Falc'hun et George Fernandez ont animé une rencontre sur le droit à la souveraineté alimentaire et à l'usage des semences paysannes.

La FIMARC et le droit des agriculteurs aux semences

Lors de son Comité Exécutif (Exco) réuni à Assesse en mai 2017, la FIMARC a organisé un séminaire de formation sur « les droits des paysans sur les semences ».

Ce séminaire a été l'occasion de rappeler les dérives actuelles du système agro-industriel de production et de commercialisation des semences pour l'agriculture.

De systèmes de sélection régionaux destinés initialement à améliorer la production agricole et l'alimentation des populations, on est passé à un système dont l'enjeu principal est la marge bénéficiaire d'un petit groupe de puissantes firmes agro-industrielles. Ces groupes contrôlent l'ensemble du marché des semences et imposent leurs semences et leurs prix en cherchant à empêcher les agriculteurs de reproduire et commercialiser les semences issues de leurs cultures traditionnelles.

Ce séminaire a été aussi le moyen de rappeler comment les agriculteurs impliqués dans nos mouvements nationaux et leurs associations s'organisent pour résister et conserver leur autonomie en ce domaine. Ils réclament la mise en place de structures de préservation et de reproduction de variétés traditionnelles. Ils réclament de participer aux modes de sélection afin de garder un libre accès aux variétés adaptées aux contextes locaux permettant aux agriculteurs de limiter leurs coûts de production.

Tout en soulignant le caractère éthique et la valeur du travail de sélection des petits agriculteurs et des scientifiques soucieux du bien commun, il a été rappelé le rôle stratégique de l'accès aux semences et de leur production en vue d'assurer l'autonomie alimentaire des territoires et des communautés rurales.

La résolution finale de l'Exco rappelle que la FIMARC et ses mouvements membres s'engagent fermement sur les points suivants :

- étudier et analyser les enjeux liés aux semences, l'impact des régimes nationaux des semences (lois, règles et règlement), qui refusent aux paysans leur droit sur les semences.
- développer l'information et l'éducation des femmes et des hommes, des jeunes et des enfants sur les enjeux des semences et sur les droits des paysans à ces semences.
- construire des résistances locales, afin de protéger

nos propres systèmes semenciers, nos connaissances et pratiques traditionnelles

- contester le contrôle corporatiste des semences utilisant les technologies et recherches privées.
- développer l'information sur le rôle important de l'agriculture familiale et en particulier sur le rôle des femmes dans l'agriculture, la préservation des semences et la protection de la biodiversité.
- informer sur le processus en cours à l'ONU, afin d'adopter une déclaration sur les « Droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales ».
- mettre en place et approfondir les liens entre les agriculteurs et les consommateurs, afin d'éviter le processus de privatisation des semences.
- favoriser le développement d'échanges au niveau local, national et mondial, afin de soutenir les droits des petits exploitants agricoles sur les semences.
- identifier et mettre en pratique les méthodes de préservation des semences adaptées aux caractéristiques régionales de nos mouvements.



Pendant l'Exco, visite d'une exploitation et d'un atelier de production de semences paysannes en Belgique.

FIMARC Europe : les avancées du projet intermouvement ProRure

**PRORURE
PRORURAL EUROPE
Partenariat Stratégique**



**Avec le soutien du
programme Erasmus+
de l'Union Européenne**

Sous l'impulsion de la FIMARC et avec le soutien de l'ILD allemand, le projet « ProRure » soutenu par le programme européen Erasmus + permet à 9 associations et mouvements nationaux européens de partager leurs expériences et investissements pour le renforcement de la société civile en milieu rural dans leurs pays respectifs.

La rencontre de juin en Bulgarie a conforté notre intérêt pour les échanges entre mouvements des pays membres de l'Union Européenne. Les échanges avec nos amis bulgares ont permis d'apprécier l'importance de la dynamique autour des cultures traditionnelles comme moyen de rapprochement de communautés issues de différentes cultures initiales.

Nos discussions sur nos priorités communes nous ont permis de constater que nous pouvons mettre des significations différentes sous les mêmes mots. Conscients du rôle de l'agriculture dans le fonctionnement des territoires ruraux, nous avons convenu d'engager une réflexion commune au cours des prochains mois sur le contenu du terme « agriculture familiale » dans nos pays respectifs.

La prochaine rencontre des partenaires de ce projet sera accueillie du 17 au 19 novembre 2017 par le CMR, le mouvement français membre de la FIMARC.



Les participants à la rencontre ProRure en Bulgarie

Nos souhaits de rétablissement au Père Tomas Spanghero



Le Père Tomas Spanghero, prêtre argentin, est aumônier de la FIMARC depuis l'automne 2016. Il était en Europe en mai dernier et a participé activement à notre Comité Exécutif à Assesse. Souffrant de différentes douleurs thoraciques, il a dû être hospitalisé à son retour en Argentine pour l'ablation d'un rein et la pose d'une prothèse sur le fémur. Nos pensées vont vers lui et nous lui souhaitons un rétablissement aussi rapide que possible.

L'Assemblée Mondiale de la FIMARC au Sénégal en 2018

Lors de sa réunion du 17 au 24 mai à Assesse, le Comité exécutif de la FIMARC a retenu la candidature du MARC-Sénégal pour l'organisation de son assemblée mondiale 2018.

Cette Assemblée se tiendra en Novembre 2018 à Thiès, sur le thème général «Avançons ensemble pour la création d'un monde rural juste, digne, solidaire et respectueux du vivant».

Cette Assemblée Mondiale sera un temps fort d'échanges entre nos mouvements nationaux et pour renforcer leur intérêt pour la dimension internationale de leurs actions nationales. Temps de partage pour stimuler nos mouvements d'action catholique en milieu rural sur les thèmes du soutien au développement à travers l'agriculture familiale paysanne, le respect des droits des paysans, en réponse à l'appel du pape François dans Laudato si. Ce sera aussi un temps fort pour nos amis du MARC-Sénégal, confrontés au choix du type de développement rural à promouvoir en Afrique.

Le bureau de la FIMARC appelle les mouvements nationaux à se mobiliser énergiquement pour participer humainement et matériellement à cette assemblée. Chaque mouvement est invité à solliciter ses donateurs potentiels pour assurer le financement de cette assemblée.



Rencontre préparatoire au Sénégal avec Monseigneur André Gueye, évêque de Thiès, Jacques Badji et Julien Badji, Président et secrétaire du MARC, le père Epiphane Mbengue, l'aumônier du MARC et Jean Claude Germon, le trésorier de la FIMARC.

Coordinateur de cette Newsletter N° 22 : Jean-Claude Germon

Les commentaires et réactions à cette newsletter peuvent être transmis à fimarc@skynet.be

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter, faites le savoir par fimarc@skynet.be